

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 22 novembre 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016**

**2016 V. 355** Vœu relatif à la dénomination Althéa Gibson du nouveau gymnase dans le 12<sup>e</sup> arrondissement.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal ;**

Considérant la construction d'un nouvel équipement public sportif dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, rue Gerty Archimède ;

Considérant que Gerty Archimède fut la première femme inscrite comme avocate au barreau de la Guadeloupe, l'une des deux premières femmes députée de Guadeloupe et militante féministe ;

Considérant la volonté municipale de féminiser les appellations des rues et des bâtiments publics de notre ville ;

Considérant le combat que mène la Ville de Paris contre les discriminations, le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme ;

Considérant qu'Althéa Gibson, joueuse de tennis américaine née le 25 août 1927 et décédée le 28 septembre 2003, fut, en 1956, la première femme noire à remporter un tournoi du Grand Chelem – Roland Garros – en simple puis en double, dont nous célébrons le soixantième anniversaire ;

Considérant qu'au cours de sa carrière elle a remporté 11 tournois du Grand Chelem en simple, en double et en double mixte ;

Considérant l'importance de son parcours dans un contexte historique américain de ségrégation et sa contribution à l'intégration du peuple afro-américain dans la société américaine ;

Considérant qu'elle a milité toute sa vie pour la dignité de sa communauté ;

Considérant que les bâtiments publics sont, par leurs dénominations, des vecteurs de mémoire et d'inspiration ;

Sur proposition de M. Nicolas BONNET-OULALDJ et du groupe Communiste-Front de Gauche,

Émet le vœu que :

Le nouveau gymnase rue Gerty Archimède dans le 12<sup>e</sup> arrondissement soit dénommé Althéa Gibson.